

Forum du RAAC 16 mai 2009
Intervention René LONGET
Président du Parti socialiste genevois
Conseiller administratif Ville d'Onex, en charge de la culture

Je voudrais d'abord vous dire un grand merci et je suis venu avec deux bouquets de roses. Roses bien roses bien entendu, qui sont destinées à vous tous qui avez fait ce magnifique travail d'élaboration, d'analyse, de rassemblement et de proposition.

Mais il y a encore un autre remerciement à faire. Voici deux ans, un membre du Conseil d'Etat a dû poser un acte particulièrement marquant, à savoir rompre la collégialité, car en catimini il se préparait le retrait complet de l'Etat de sa responsabilité culturelle. Puis aujourd'hui, grâce à vous, grâce à lui, le Conseil d'Etat approuve un redéploiement de l'action du canton dans ce domaine. Ce conseiller d'Etat c'est Charles Beer, je vous demande de l'applaudir !

Le programme du PSG, contrairement à celui d'autres partis représentés ce soir, a été validé en février et devrait être mis aujourd'hui même sur le site internet du PS. Vous pouvez donc tous le consulter, et je vous en présente eos propositions en matière culturelle. Ce ne sont pas des promesses mais des engagements, et les preuves sont les actions de nos élus à tous les niveaux, exécutif et législatif, communal, cantonal ou fédéral. Ces points sont les suivants :

- 1) Nous affirmons que la politique culturelle est une tâche partagée des collectivités et des acteurs culturels.
- 2) Les collectivités doivent se coordonner. Dans ce sens nous estimons indispensables :
 - a) un concept cantonal voire régional de la culture, préparé en concertation par les acteurs culturels et les collectivités de tout niveau.
 - b) une commission cantonale de la culture chargée d'en établir le projet.
 - c) un fonds permettant le cofinancement entre l'Etat, la Ville et les autres communes des dépenses concernant des activités et équipements dépassant une seule collectivité. Ce fonds a été proposé en février 2008 par le PL 10250 qui n'a toujours pas connu un début d'examen en 16 mois, malgré un consensus entre les partis réunis par les soins du RAAC le 22 janvier dernier.
- 3) Nous affirmons que les collectivités doivent globalement augmenter les moyens alloués aux activités culturelles.
- 4) Nous demandons que les acteurs culturels connaissent des conditions de travail, de rémunération et de retraite nettement améliorées.
- 5) Nous demandons que les équipements culturels trouvent leur pleine place dans l'aménagement du territoire et par ailleurs qu'un guichet unique permette de rapprocher besoins en locaux et disponibilités.
- 6) Nous voulons élargir la sensibilisation à la culture dès l'école primaire et en accroître les possibilités d'accès, tant du côté des créateurs que du public.
- 7) Nous voulons que tous les types de culture, établie, institutionnelle mais aussi émergente et alternative, des communautés immigrées et des traditions locales, puissent avoir les soutiens dont ils ont besoin.

La culture n'est aucunement, il est important de le réaffirmer en période de crise, un point négligeable dans l'existence d'une société, au contraire c'est ce qui la fait vivre, en exprime l'état et la dynamique, lui donne du sens. C'est aussi ce qui demeure quand tout le reste n'est plus là. Autant dire que c'est le cœur même de l'humain. Vous pouvez compter pour nous pour être à vos côtés pour relever ce défi